



AMÉNAGEMENT DU PARC DU TRICENTENAIRE À BAIE-DU-FEBVRE

Contexte

Le parc du Tricentenaire se trouve au cœur de la municipalité de Baie-du-Febvre dans la région du Centre-du-Québec. Il a été nommé ainsi à l'occasion des célébrations entourant le 300^e anniversaire de la municipalité en 1983. La plantation d'arbres par des citoyens lors de cet événement a suscité un fort sentiment d'appartenance à cet espace vert.

Situé à proximité de l'église, des résidences pour personnes âgées, de l'Office municipal d'habitation, du théâtre Belcourt et de la bibliothèque municipale, il offre une vue d'ensemble sur plusieurs services offerts à la communauté.

Obstacles

Malgré sa localisation privilégiée, le parc du Tricentenaire était très peu fréquenté par la population de Baie-du-Febvre dû au manque d'aménagement. Son réaménagement était souhaité par les aînés de la municipalité pour se rassembler, faire des activités physiques et de loisirs et participer à la vie de leur communauté en rencontrant des citoyens de toutes les générations.

Description du projet

Dans le cadre du projet d'aménagement du parc du Tricentenaire, les travaux suivants ont été réalisés :

- l'aménagement de larges sentiers pédestres délimités par une bordure en pavé;
 - leur revêtement en asphalte ou en poussière de pierre facilite l'accès aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.
- l'installation de bancs, de tables à pique-nique, de tables de jeux et d'aires de repos adaptées aux aînés;
 - le mobilier est installé en bordure du sentier pour permettre aux personnes de prendre une pause sans en sortir;
 - il a été disposé sur une surface plane et antidérapante;
 - les tables de jeu sont accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.
- l'ajout d'éclairage visant à assurer la sécurité des lieux en permettant une meilleure visibilité en soirée;

- la mise en place d'espaces et de mobiliers extérieurs favorisant l'activité physique et les loisirs, dont des aires aménagées pour des activités physiques en plein air (yoga, danse, taïchi, etc.), un support à vélo et un jardin communautaire;
 - les bacs de jardinage sont surélevés afin d'éviter que les aînés se penchent pour les utiliser.
- l'installation de poubelles comportant un panneau basculant au-dessus et nécessitant l'usage d'une seule main;
- la plantation de végétaux et d'arbustes sélectionnés et disposés pour ne pas empiéter sur le sentier.

Réalisés en collaboration avec un architecte paysagiste, ces travaux ont permis d'offrir un espace sécuritaire, accessible aux aînés, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à leur famille. Les nouvelles installations sont accessibles à toutes les catégories d'âge et leurs emplacements ont été ciblés pour favoriser un parcours sans obstacles. Les personnes aînées, comme les autres, peuvent y accéder facilement de façon autonome afin de pratiquer leurs activités physiques et de loisirs et de se rencontrer.

Le parc du Tricentenaire est ainsi devenu un lieu de rassemblement pour les aînés de Baie-du-Febvre, qui favorise également les rencontres avec les citoyens de toutes les générations. Son réaménagement constitue un atout pour la municipalité, qui profite dorénavant de ce lieu pour y organiser ses festivités.

Coût estimé du projet

105 513 \$

